



Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 38	Absent(s) excusé(s) : 13	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 5
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 18 septembre 2024

Vote(s) pour : 43
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du **Mardi 24 septembre 2024**,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-09-24-BD-26 :

Transfert de propriété des bâtiments et surfaces situés rue Dreyfus Dupont dédiés aux compétences voiries et espaces publics.

Rapporteur : Monsieur Pierre FACHOT

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
VU le décret n° 2017-1412 du 27 septembre 2017 portant création de la Métropole dénommée « Metz Métropole »,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 18 décembre 2017 portant consistance et modalités de gestion des compétences voiries et espaces publics transférées au 1^{er} janvier 2018,
VU la délibération du Bureau en date du 11 février 2019 portant transfert de propriété des voiries, des espaces publics et des moyens matériels afférents,
VU la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Metz en date du 29 mai 2019 portant transfert de propriété à Metz Métropole des voiries, des espaces publics et des moyens matériels afférents – mise à disposition des bâtiments situés Rues Teilhard de Chardin et Dreyfus Dupont dédiés à ces compétences,
VU la convention du 20 juin 2019 établie par la Ville de Metz au bénéfice de Metz Métropole, et ses avenants n° 1 en date 10 juin 2021 et n° 2 en date du 20 avril 2023, portant mise à disposition de surfaces de bâtiments dédiées aux compétences voiries et espaces publics,
VU la délibération du Bureau, en date du 19 juin 2023, autorisant Metz Métropole à signer une convention particulière avec la Ville de Metz relative à la réalisation de travaux d'extension et de rénovation thermique du bâtiment sis 8-10 rue Dreyfus Dupont à Metz et ce, préalablement au transfert de propriété dudit bâtiment au bénéfice de l'Eurométropole de Metz,
VU le projet d'arpentage établi par le Cabinet de Géomètres-Experts CARTAGE en date du 10 juin 2024,
CONSIDERANT que le passage en Métropole au 1^{er} janvier 2018 entraîne de plein droit le transfert en pleine propriété et à titre gratuit, à la Métropole, de l'ensemble des biens nécessaires à l'exercice de la compétence transférée,
CONSIDERANT les contours des compétences transférées en matière de voiries et espaces publics à la Métropole ainsi que les espaces, équipements et missions restant de compétence communale,

CONSIDERANT qu'il convient de dissocier la propriété des emprises foncières transférées de la gestion de certains ouvrages et équipements, restant de compétence communale,
CONSIDERANT que le transfert en pleine propriété desdits biens est réalisé à titre gratuit et ne donne lieu au paiement d'aucune indemnité ou taxe, ni aucun droit, salaire ou honoraires,

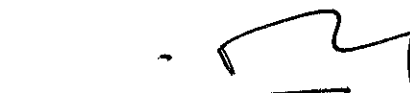
APPROUVE le transfert en pleine propriété, au bénéfice de Metz Métropole et à titre gratuit, des biens mobiliers et immobiliers nécessaires au fonctionnement des services voiries et espaces publics, ainsi que les emprises correspondantes situés 8-10 rue Dreyfus Dupont à Metz, tels que définis sur le projet d'arpentage ci-joint,

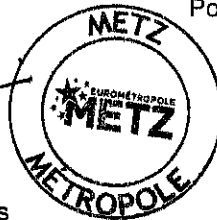
PREND EN CHARGE la totalité des frais d'acte droits et honoraires de notaire,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à régler les détails de l'opération et à signer tous documents y afférents, mais également tout acte de servitude ou autorisation d'accès, ainsi que les actes notariés correspondants.

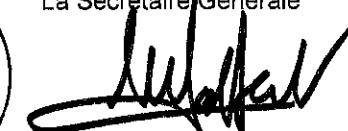
Metz, le 25 septembre 2024

Le Secrétaire de séance


Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services

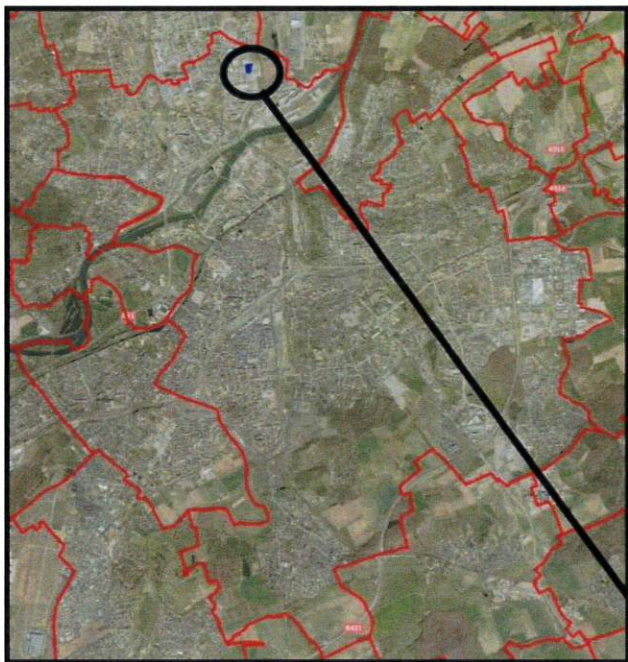


Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

ANNEXE DELIBERATION

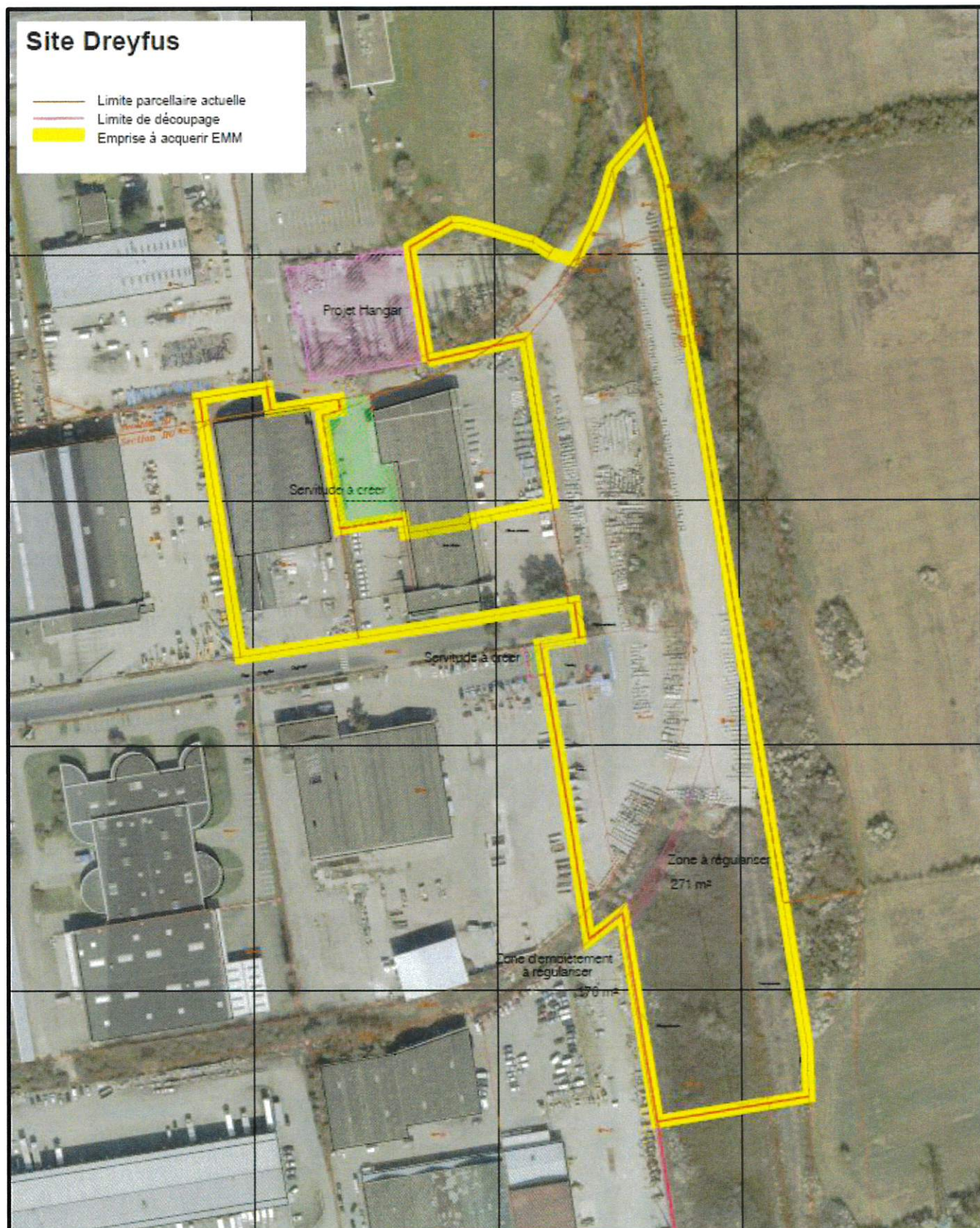
Transfert de propriété des bâtiments et surfaces situés rue Dreyfus Dupont dédiés aux compétences voiries et espaces publics



PLAN DE SITUATION DES EMPRISES A TRANSFERER A L'EUROMETROPOLE DE METZ



PROJET DE DECOUPAGE DES EMPRISES A TRANSFERER
EN PLEINE PROPRIETE A L'EUROMETROPOLE DE METZ



Résumé de l'acte

057-200039865-20240924-2024-09-DB26-DE

Numéro de l'acte : 2024-09-DB26
Date de décision : mardi 24 septembre 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Transfert de propriété des bâtiments et surfaces situés rue Dreyfus Dupont dédiés aux compétences voiries et espaces publics
Classification : 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 29/09/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240924-2024-09-DB26-DE
Document principal : 99_DE-26.pdf

Historique :

26/09/24 17:20	En cours de création	
26/09/24 17:22	En préparation	Catherine DELLES
29/09/24 09:41	Reçu	Catherine DELLES
29/09/24 09:43	En cours de transmission	
29/09/24 09:48	Transmis en Préfecture	
29/09/24 09:56	Accusé de réception reçu	